



Département de la Manche
Canton de Condé-sur-Vire
Commune de SAINT-JEAN-D'ELLE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la **salle du conseil, mairie de Saint-Jean-d'Elle**

Le mardi 22 septembre 2026 à 18 heures 30

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 juillet 2026
- 2- Présentation du rapport annuel de performance 2025 de Saint-Lô Agglo
- 3- Désignation Correspondant(e) Tempête
- 4- Désignation Référent(e) Déchet
- 5- Désignation Correspondant(e) Sécurité routière
- 6- Désignation Correspondant(e) Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- 7- Modification de la délibération du 8 juillet 2026 relative à *Révision des tarifs de frais de scolarisation des élèves des communes extérieures*
- 8- Suppression du grade d'ingénieur au tableau des emplois permanents
- 9- Modification du temps hebdomadaire d'un emploi permanent non pourvu d'un Adjoint technique intervenant en milieu scolaire
- 10- Création d'un emploi permanent d'Adjoint administratif - Dispositif de recueil et Manches services
- 11- Actualisation du tableau des effectifs des emplois permanents
- 12- Création de quatre emplois non-permanents d'adjoints techniques intervenant en milieu scolaire
- 13- Création d'un emploi non-permanent d'adjoint technique - Ateliers municipaux
- 14- Création d'un emploi non permanent - Dispositif VTA
- 15- Actualisation du tableau des effectifs et des emplois
- 16- Mandat spécial pour le Congrès des Maires 2026
- 17- Questions diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Saint-Jean-d'Elle, le 15 septembre 2026



Le Maire,

Marie-Pierre FAUVEL

N.B : Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, chaque membre du conseil municipal peut adresser au Maire des questions écrites sur toute affaire ou tout problème concernant la commune ou l'action municipale dans un délai de 48h précédant le conseil municipal.

POUVOIR

Je soussigné(e) :

Donne pouvoir à :

De me représenter à la réunion du Conseil municipal de la commune de SAINT-JEAN-D'ELLE du :

De prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents. Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint-Jean-d'Elle, le

Signature :